



**VILLE DE MARCHIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 08 décembre 2025**

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 4 Présents : 22 Qui ont pris part au vote : 26 QUORUM : 14	L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à dix-neuf heures  Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> <u>27.11.2025</u> <u>Date d'affichage</u> <u>27.11.2025</u>	<b>PRÉSENTS :</b> Mrs Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Donato MIRAGLIA , Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Séverine FRACKOWIAK, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO RENARD, Bernadette DEHAENE, Sylvie ROUSSELLE, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Sandrine SPARTY, Jocelyne MALFIGAN, Brigitte WAMBRE <b>ABSENTE :</b> Audrey VERHAEGHE <b>ABSENTS EXCUSÉS :</b> <b>ONT DONNÉ PROCURATION :</b> Carole HURIAU à Catherine KOPEC, Martine DELZENNE à Cathy NOTOT-GOS, Eric EGO à Philippe DESCHODT, Mélanie DELANNOIS à Frédérique FERREIRA <b>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</b> Mme Frédérique FERREIRA

**Délibération n° 104/2025/LM/ND**

**Objet : Demande de subvention de l'école Georges Brassens dans le cadre d'une classe de découverte**

**Notice explicative**

*L'Ecole Georges BRASSENS souhaite organiser une classe de découverte pour l'ensemble des élèves des classes de CP et CP/CE1 de Mesdames COURBOT et BEGARD du 08 avril au 10 avril 2026*

*Ainsi, 43 élèves pourront découvrir la classe de découverte en avril 2026. Le coût de ce séjour s'élève à 10 997 € soit 255,74 € par enfant.*

*Aussi, par courrier en date du 10 novembre 2025, la direction de l'école a sollicité la commune pour une demande de subvention de 150 € par enfant auprès de la Ville de MARCHIENNES.*

*Aussi, l'avis du Conseil Municipal est demandé pour l'attribution de 150 € par enfant pour permettre à l'école Georges BRASSENS d'organiser la classe découverte à TRELON dans L'AVESNOIS.*

**Vu le code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu le Code de l'Education,**

Vu l'avis de la commission « Enseignement-Animation-Jeunesse » réunie le 1<sup>er</sup> décembre 2025,

Considérant la volonté de la commune de soutenir les projets scolaires favorisant l'égalité d'accès aux activités éducatives pour tous les enfants,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de :

**Article 1** : D'accorder la subvention de 6450,00 € (150€ par enfant \* 43 élèves) pour l'organisation de la classe de découverte dans L'AVESNOIS, prévue du 08 avril au 10 avril 2026.

**Article 2** : d'inscrire les dépenses sur les chapitres et natures correspondants au budget 2025,

**Article 3** : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote du Conseil Municipal :**      Unanimité       Majorité   
Pour : 26 voix    Contre : 0 voix      Abstention : 0 voix

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Laurent MARTINEZ